



MANGE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : Le village est situé dans un bas-fond, au pied du versant sud-est de la forêt de la Serre, sur un terrain très accidenté, sans être montagneux.

Village de l'arrondissement de Dole ; canton, bureau de poste et perception de Rochefort ; succursale ; à 5 km de Rochefort, 12 km de Dole et 64 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 248 m.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 10, d'Ougney à Dole, et n° 37, de Moissesey à Amange ; par le chemin vicinal tirant à Romange, et par les biefs du Moulinot et de Renoille.

Le territoire est limité : au nord par Offlange et Vriange ; au sud par Chatenois et Audelange ; à l'est par Romange et Vriange et à l'ouest par Offlange et Chatenois. Le Moulin-Chenaux, le Moulin-de-Prés et la Grange-des-Georges font partie de la commune.

Les maisons sont généralement bâties en pierre et couvertes en tuiles.

Population : en 1790 : 387 habitants ; en 1846, 382 ; en 1851, 400, dont 186 hommes et 214 femmes ; 98 maisons ; 107 ménages ; 1 auberge, 2 moulins. En 2002 : 360 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1668.

Vocabulaire : Saint Paul.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant où Amange a reçu les cotes 5 E 390/1 à /7 . La série du greffe a reçu les cotes 3 E 11 à 13, 3 E 1451 à 1457, 3 E 3606 et 3 E 84032. Tables décennales : 3 E 1315 à 1323.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 33 à 35 et 5 Mi 1187, 5 Mi 18 et 19, 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1836 : 676 Ha 99 a divisés en 2584 parcelles que possèdent 152 propriétaires, savoir : 313 Ha 85 a en terres labourables, 187 Ha 34 a en bois, 95 Ha 16 a en vignes, 34 Ha 79 a en prés, 31 Ha 10 a en pâtures, 4 Ha 61 a en jardins et vergers, 2 Ha 62 a en sols des maisons.

Le sol est d'une fertilité moyenne.

On exporte du vin et on importe des céréales. Le marché habituellement fréquenté par les habitants est celui de Dole.

Il existe sur le territoire de cette commune des carrières de pierre ordinaire à bâtir et de taille, des sablières et des mines de fer. On ne connaît pas encore le résultat d'une récente exploration faite par des

minéralogistes venus exprès de Paris, mais on raconte qu'il a été découvert des filons d'argent et même d'or.



Biens communaux : une église, placée sous le vocable de saint Paul, dont la fête se célèbre le 25 janvier. Cet édifice, construit d'après les plans et sous l'habile direction de l'architecte Chariot, de Dole, a été terminée en 1850. C'est une des plus belles églises rurales du département. Elle est du style ogival, à une nef et deux chapelles ; elle a coûté 35.000 francs ; une maison commune très incommode et insuffisante, contenant le dépôt de la pompe à incendie, les logements de l'instituteur et de l'institutrice, les salles d'études pour les deux sexes, l'une fréquentée en hiver par 33 garçons et l'autre par 30 filles ; un presbytère convenable, attenant à un joli parterre qui entoure l'église ; 3 fontaines (on attribue à celle de la rue de Châtenois, la propriété de guérir certaines maladies de la peau) ; 2 abreuvoirs, 3 lavoirs qu'il conviendrait de couvrir, et 200 Ha 49 a de bois, pâtures, friches et places et dépendances des édifices publics.

Bois communaux : 189 Ha 83 a, dont 5 Ha 71 a en exploitation annuelle.

NOTICE HISTORIQUE

La première mention d'Amange se trouve dans un titre de 1280. Cette terre appartenait dans l'origine à une famille noble de nom et d'armes, éteinte depuis longtemps. Simon d'Amange fonda, en 1361, une chapelle seigneuriale dans l'église, sous le vocable de Notre-Dame et de Saint Léonard. Guy, sire d'Amange, chevalier, conseiller et chambellan, vivait de 1420 à 1437. En 1584, la seigneurie appartenait à Jean de Lantenans, et en 1619 à Anatoile de Montrichard, qui avait épousé Etiennette de Beaurepaire, héritière de Jean de Lantenans. Anatoile n'eut de son mariage qu'un fils, mort prêtre, et deux filles ; l'aînée, Etiennette, épousa Antoine de Vaudrey, et la seconde, Jeanne, Antoine de Montrichard. Les deux sœurs partagèrent la terre d'Amange en 1629 ; mais ces deux portions furent achetées, le 23 avril 1663, par le tuteur des enfants du plénipotentiaire de Brun. Dès cette époque, la terre d'Amange passa dans cette famille, qui en donna le dénombrement au roi en 1774.

Outre la seigneurie principale, à laquelle étaient attachés les droits de justice haute, moyenne et basse, il y avait un fief, appelé seigneurie de Baillole ou de Maigny et Vautravers. Les deux anciens châteaux qui existaient à Amange, ont été détruits depuis plusieurs siècles, sans laisse de traces.

Sur le versant de la forêt de la Serre, qui appartient à Amange, on remarque près des ruines d'un ancien ermitage de Saint Bruno, une source transparente, dont le bassin a été taillé dans le roc.

Avant la révolution de 1789, Amange était le chef-lieu d'une cure et faisait partie du baillage de Dole.

Biographie : Le R.P. Defuans, Jean Baptiste, ancien prieur des Grands-Carmes, érudit, bibliographe, membre de l'académie de Besançon, né à Amange le 18 juillet 1743 est mort à Dijon, le 5 janvier 1835.